



(Les membres du Conseil exécutif sont priés de bien vouloir communiquer leurs corrections aussitôt que possible à M. Roger Barnes, Bureau 107)

EX/SR.1

PARIS, le 4 septembre 1948

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONSEIL EXECUTIF

Neuvième Session

Procès-verbal de la première séance tenue à la Maison  
de l'Unesco, 19, avenue Kléber, Paris, 16<sup>e</sup>  
le vendredi 3 septembre 1948 à 15 heures

Etaient présents :

Président : Le Dr E. Ronald WALKER

Vice-Présidents : Sir Sarvepalli RADHAKRISHNAN  
Le Professeur Alf SOMMERFELT

Membres : M. P. CARNEIRO  
S. Exo. M. Victor DORE  
Resat N. GUNTEKIN  
S. Exo. le Dr Jan OPOGENSKY  
Le Professeur Alex PHOTIADES  
M. Roger SEYDOUX  
Le Professeur TCHEN Yuan  
Le Professeur Louis VERNIERS

Suppléants : M. H. BIRECKI, suppléant de M. Stanislaw Arnold  
Le Dr H.F. EL DIWANY, suppléant de Shafik Ghorbal Bey  
M. A. FOMBONA, suppléant de M. C. Parra-Perez  
M. K. HOLLAND, suppléant du Dr George S. Stoddard  
M. W.R. RICHARDSON, suppléant de Sir John Maud

Observateurs : Le Dr Jose CALVO, suppléant du Dr Martinez-Baez  
Le Dr L. JAMARILLO, suppléant du Dr Benjamin Carrion

Secrétariat : Le Dr Julian HUXLEY, Directeur général  
Le Dr Walter H.C. LIVES, Directeur général adjoint  
M. Jean THOMAS, Sous-Directeur général  
M. Roger BARNES, Secrétaire

1. Ouverture de la séance

Le PRESIDENT annonce que certains membres du Conseil exécutif n'ont pu venir. Ils ont désigné des suppléants dont les lettres de créance sont en règle: S. Excellence le Dr C. Parra-Perez sera remplacé par le Professeur A. Zeraga Fombona; le Dr Stoddard par M. M. K. Holland; Sir John Maud par M. W. R. Richardson; le Professeur S. Arnold par M. H. Birecki et Shafik Ghorbal Bey par le Dr El Diwany. Le Dr Martinez-Baez et le Dr M. B. Carrion n'ont pas pu non plus assister aux séances; ils ont envoyé respectivement le Dr José Calvo et le Dr L. Jamarillo comme observateurs. Le Président souhaite tout particulièrement la bienvenue aux délégués qui assistent pour la première fois à une réunion du Conseil exécutif.

Point 2 : Adoption de l'Ordre du Jour

Le PRESIDENT annonce au Conseil que quatre points ont été ajoutés à l'ordre du jour, à savoir :

Point 9 (document 9 EX/11): "Approbation de l'acceptation des dons".

Point 10 (document 9 EX/13): "Création de bureaux de l'Unesco en Allemagne: protestation du Gouvernement polonais";

Point 11 (document 9 EX/14): "Examen de la demande d'admission à l'Unesco présentée par l'Etat d'Israël";

Point 12 : "Proposition du Directeur général tendant à une convocation prochaine du Comité du Programme".

L'ordre du jour révisé est adopté à l'unanimité (9 EX/1 Rev.)

Point 3 : Questions se rapportant à la Conférence générale

Le PRESIDENT rappelle que ce point a été examiné en séance privée le matin. Le point 3 (a) est un rapport du Président sur les négociations poursuivies avec les Nations Unies et le Gouvernement du Liban et qui ont donné lieu aux propositions figurant dans le télégramme que le Directeur général a envoyé aux Etats

Membres le 5 août; le point 3 (b) est le rapport du Président sur la convocation d'une Session extraordinaire de la Conférence générale le 15 septembre en vue de discuter et de déterminer la date et le lieu de la troisième session.

Le Professeur Alf SOMMERFELT propose la résolution suivante :

"Le Conseil exécutif, après avoir pris connaissance des rapports qui lui ont été soumis par son Président concernant, d'une part, les négociations avec les Nations Unies et le Gouvernement du Liban au sujet de la troisième session de la Conférence générale et des mesures prises sur ce point et, d'autre part, la décision de convoquer une Session extraordinaire de la Conférence générale :

"APPROUVE les décisions qui ont été prises par son Président et lui exprime sa reconnaissance pour la façon dont il a représenté si heureusement le Conseil à l'occasion de ces délicates négociations".

Le Professeur PHOTIADES appuie cette proposition : la résolution est adoptée par acclamation.

Le PRESIDENT propose de renvoyer la discussion des dernières questions du point 3 et d'aborder le point 8.

Point 8 : Archives de la Conférence des Ministres alliés de l'Education :

Rapport provisoire du Dr Jan Opocensky (document 9 EX/12).

Le Dr J. OPOCENSKY annonce qu'il sera très bref, étant donné que ce point est d'importance secondaire en regard des autres points de l'ordre du jour, et qu'il ne s'agit que d'un rapport provisoire. Après avoir examiné les archives de la Maison de l'Unesco et celles qui se trouvent à Prague, il a préparé le rapport qui est soumis au Conseil. Ce rapport comprend trois parties : première partie : Documentation de la CAME; aucune explication orale n'est ici nécessaire; deuxième partie : Transfert de la documentation de la CAME à l'Unesco; ce point

a été réglé par une décision concertée de la CAME et de la Commission préparatoire de l'Unesco le 5 décembre 1945. Comme il n'a trouvé aucun document se rapportant à cette question, le Dr Opocensky ignore quelles sont les archives qui ont, en fait, été transmises. Il est arrivé à la conclusion que l'Unesco ne possède pas les procès-verbaux de la Conférence ni ceux du Bureau et des Commissions, ni les copies de la correspondance; l'Unesco ne possède que les documents qui ont été présentés à la Conférence. Il s'agit de rechercher ce qu'il est advenu des archives; à cet égard, il propose que l'on fasse une enquête à Londres. Il demande également qu'un fonctionnaire supplémentaire, de classe subalterne, soit chargé d'aider au classement et au catalogage des archives existantes.

Le Professeur PHOTIADES félicite le Dr Opocensky de l'excellent travail qu'il a fait. Il souligne l'importance de ces archives et se déclare certain qu'une partie en a été transmise. Il se félicite de la présence de M. Richardson qui pourra certainement aider à retrouver les archives de la Commission d'études qui a préparé la Conférence, et celles de la Commission préparatoire elle-même; les archives de ces deux Commissions sont actuellement égarées.

M. RICHARDSON accepte cette suggestion et promet l'aide du Ministère de l'Education du Royaume-Uni. Au sujet du document 9 EX/12, il désire faire remarquer qu'il n'y trouve aucune mention du Sous-Comité des Finances du Conseil exécutif dont il a été président. L'activité de ce Sous-Comité, il est vrai, fut très restreinte. D'autre part, l'orateur signale que la Commission pour l'étude d'une langue mondiale auxiliaire, dont il est fait mention au point 12 du rapport, ne s'est occupée de cette question qu'à titre purement privé.

Le Professeur SOMMERFELT appuie les remarques de M. Photiadès et de M. Richardson, et notamment celle qui a trait au point 12.

Le PRESIDENT apprécie l'intérêt du rapport provisoire du Dr Opocensky; sur proposition du Président, les deux résolutions qui se trouvent dans ce rapport sont adoptées à l'unanimité.

"Après avoir pris connaissance du rapport provisoire sur les archives de la CAME, présenté par le Dr Opocensky, le Conseil exécutif DECIDE :

- (1) que l'enquête sur les archives de la CAME sera poursuivie à Londres;
- (2) que le Directeur général est invité à étudier la question de l'adjonction d'un secrétaire au personnel qui s'occupe des archives de l'Unesco.

Point 6 : Relations avec les Organisations internationales non gouvernementales:  
Approbation du contrat avec l'Institut international du Théâtre (document 9EX/9).

Le DIRECTEUR GENERAL attire l'attention du Conseil sur les succès qui ont été obtenus en ce qui concerne l'organisation de cet Institut. Les crédits qui ont été proposés pour 1948 au titre de l'Institut international du Théâtre ne s'élèvent qu'à 1.500 dollars; mais ces crédits seront augmentés l'an prochain, conformément aux recommandations du Comité du Programme.

Le contrat avec l'Institut international du Théâtre est approuvé à l'unanimité.

Point 9 : Approbation de l'acceptation des dons (document 9 EX/11).

Le PRESIDENT rappelle que l'Acte constitutif autorise le Directeur général, sous réserve de l'approbation du Conseil exécutif, à accepter certains dons.

M. DRZEWIESKI (Reconstruction) en réponse au Président, explique que le premier résultat de la campagne de l'UNAC a été de recueillir un million de dollars au Canada pour le relèvement de l'éducation.

Le DIRECTEUR GENERAL fait remarquer que ces fonds réunis au Canada ne sont pas un don, mais qu'ils seront dépensés conformément aux indications de l'Unesco.

Le Professeur TCHEN Yuan demande pourquoi l'utilisation de la somme de 60.000 livres sterling recueillie par le Lord Maire est limitée aux pays européens.

Le DIRECTEUR GENERAL explique que cette décision a été prise par le Comité du Lord Maire, mais que, sur les 15 % de cette somme qui ont été réservés aux colonies, une partie sera consacrée à l'Extrême-Orient.

Le Dr DRZEWIESKI informe le Professeur Tchen Yuan que la question des besoins de l'Extrême-Orient a été posée en temps voulu au Comité par le Représentant de l'Unesco.

Le Professeur FOMBONA pense qu'en posant des conditions, quelconques, on risque de décourager les donateurs.

Le PRESIDENT est certain que le Directeur général tiendra compte des remarques du Professeur Tchen Yuan et signalera à l'attention des futurs donateurs les besoins de l'Extrême-Orient.

Le Dr OPOCENSKY propose au Conseil de remercier le peuple de Londres et d'Angleterre en général de son don très généreux.

Le Professeur VERNIERS appuie la proposition du Dr Opocensky. Il demande si une partie du solde de 10 % ne pourrait être attribuée à la Chine et à l'Inde.

Le DIRECTEUR GENERAL répond que cela est impossible car ces 10 % ont été réservés pour les frais de transport, etc. Il donne au Conseil l'assurance que les demandes d'autres pays ne seront pas négligées par le Secrétariat.

Le PRESIDENT propose d'autoriser le Directeur général à accepter des dons; il demande au Directeur général de préparer deux résolutions de remerciements à l'adresse de la Fondation Rockefeller et du Lord Maire; ces résolutions figureront au procès-verbal.

M. CARNEIRO, parlant à titre de Président du Comité de la Reconstruction, demande au Conseil de remercier le Canada de sa générosité qui devrait être portée à la connaissance de tous les autres pays.

Cette proposition, appuyée par M. Photiadès, est adoptée par acclamation.

Sir Sarvepalli RADHAKRISHNAN pense qu'il convient d'insister sur le caractère universel de l'Unesco ainsi que sur son désir, qui est aussi son devoir, de venir en aide à tous ceux qui sont dans le besoin.

M. HOLLAND appuie le Vice-Président. Il comprend quelles sont les responsabilités du Conseil lorsqu'il approuve l'acceptation des dons, car cette acceptation entraîne l'administration des fonds. Il désire savoir comment ces fonds seront répartis.

Le Dr DRZEWIESKI répond que ces fonds seront répartis, sous la direction du Conseil, conformément aux vœux des donateurs.

M. SEYDOUX estime qu'il s'agit là d'une question de principe; dans quelle mesure l'Unesco engage-t-elle sa responsabilité en distribuant ces fonds ? Dans un cas de ce genre, une organisation de caractère international et universel prend une certaine responsabilité; aussi désire-t-il savoir quelle en est exactement l'étendue.

Le DIRECTEUR GENERAL pense que cette question devrait être renvoyée devant la prochaine réunion du Comité de Reconstruction culturelle.

Le PRESIDENT appuie cette proposition qui est adoptée à l'unanimité.

Point 12 : Prochaine réunion du Comité du Programme

Le DIRECTEUR GENERAL déclare qu'au sujet de l'activité de la Section des Arts et des Lettres, il a reçu un mémoire très intéressant du Dr Lin Yu-Tang, qui vient de se mettre à l'oeuvre avec énergie dès son entrée en fonction.

Le Conseil décide qu'une réunion du Comité du Programme se tiendra prochainement pour étudier les propositions du Dr Lin.

Le PRESIDENT fait remarquer que le Conseil siégera pendant la session de la Conférence générale et pourra donc s'occuper de toute question qui se présenterait éventuellement.

Le PRESIDENT suspend alors la séance publique du Conseil exécutif afin de reprendre la discussion des questions que le Conseil a commencé d'examiner le matin.

La séance publique est levée à 16 h.30





(Les membres du Conseil exécutif sont priés de remettre toutes corrections à M. Roger Barnes, Bureau 107).

9 EX/SR.2

PARIS, 8 septembre 1948

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONSEIL EXECUTIF

Neuvième Session

Procès-verbal provisoire de la deuxième séance  
tenue à la Maison de l'Unesco, 19, avenue Kléber, Paris 16e  
le lundi 6 septembre 1948 à 11 heures

Etaient présents :

<u>Président :</u>	le Dr E. Ronald WALKER
<u>Vice-Président :</u>	le Professeur Alf SOMMERFELT
<u>Membres :</u>	M. Resat GUNTEKIN Son Exo. le Dr Jan OPOGENSKY le Professeur Alex PHOTIADES le Professeur Louis VERNIERS
<u>Suppléants :</u>	M. H. BIRECKI, suppléant du Professeur Stanislaw Arnold le Dr H.F. El DWANY, suppléant de Son Exo. Shafik Ghorbal Bey le Professeur A. Zerega FOMBONA, suppléant de Son Exo. le Dr C. Parra-Perez M. K. HOLLAND, suppléant du Dr George D. Stoddard M. G. de LACHARRIERE, suppléant de M. Roger Seydoux M. TAVARES BASTOS, suppléant du Professeur Paulo Carneiro
<u>Observateurs :</u>	le Dr Jose CALVO, suppléant du Dr Martinez-Baez le Dr CHOU LING, suppléant du Professeur Chen Yuan
<u>Secrétariat :</u>	le Dr Julian HUXLEY, Directeur général M. Walter H.C. LAVES, Directeur général adjoint M. Roger BARNES, Secrétaire

Hommage au Président Benès

Le PRESIDENT annonce que le Conseil exécutif a appris avec émotion la mort du Dr Benès et qu'au cours d'une séance secrète, le Conseil a adopté la résolution suivante qui a été adressée immédiatement au Gouvernement tchécoslovaque :

"La mort du Président Benès prive la Tchécoslovaquie d'un grand chef et le monde d'un vaillant champion de la justice, de la démocratie et de la paix entre les nations. Son nom demeurera pour toujours associé à la lutte que mène le monde pour la paix et la liberté des peuples. Le Conseil exécutif de l'Unesco, profondément touché par la perte oruelle que vient d'éprouver la Tchécoslovaquie, présente ses condoléances au Gouvernement et au peuple tchécoslovaques".

(Le Conseil observe alors une minute de silence).

Le Dr OPOCENSKY déclare qu'il aimerait remercier une fois encore le Conseil exécutif des condoléances qu'il a exprimées pour la perte que vient d'éprouver le peuple tchécoslovaque. Il rappelle ensuite la longue conversation qu'il eut avec le Dr Benès à propos de l'Unesco, à la veille de la Conférence de Mexico; après l'avoir écouté très attentivement, le Dr Benès déclara au Dr Opocensky : "Ne croyez pas que vous puissiez accomplir cette tâche en un an ou deux - peut-être ne pourrez-vous l'accomplir en une génération. Cependant, essayez de donner une armature solide à cette Organisation. Essayez d'avoir un bon Secrétariat et essayez d'avoir un budget bien équilibré pour votre programme. Et puis essayez de mettre en oeuvre ce programme graduellement". Le Dr Opocensky en a déjà entretenu ses collègues en particulier et il aimerait le répéter publiquement comme un message du Président Benès à l'Unesco.

Le PRESIDENT remercie le Dr Opocensky de ce message et demande l'inscription au procès-verbal.

Point 3 de l'Ordre du Jour. Lieu et date de la Troisième Session de la Conférence générale

Le PRESIDENT annonce qu'après avoir examiné en séance privée la question du lieu et de la date de la Troisième Session de la Conférence générale, le Conseil exécutif est tombé d'accord pour reconnaître que, si aux termes du Règlement intérieur la décision dépend de la Conférence générale elle-même, le Conseil se doit de présenter des propositions concrètes à la Conférence générale. Le Président donne ensuite lecture d'un télégramme qu'il vient de recevoir du Dr Malik, représentant du Liban au Conseil économique et social et Président de cet organisme :

"A l'occasion réunion Conseil exécutif Unesco, désire renouveler appel pour que acceptiez demande de mon Gouvernement que Conférence Beyrouth se tienne novembre prochain. Apprécierais réponse Nations Unies Genève Charles Malik".

Le Président donne ensuite lecture du texte de la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil en séance privée :

"LE CONSEIL EXECUTIF

Considérant d'une part la décision de la Deuxième Conférence générale fixant à Beyrouth le lieu de la Troisième Conférence générale, et, d'autre part, la situation politique dans le Proche-Orient,

DECIDE

- I. de soumettre à la Conférence générale extraordinaire qui s'ouvrira à Paris le 15 septembre prochain un rapport complet sur la question, auquel le Directeur général joindra tous documents intéressant l'organisation de la Conférence ;
- II. de proposer à la Conférence générale extraordinaire les solutions ci-après, par ordre de préférence :

- (1) le maintien de la décision prise par la Conférence de Mexico de tenir à Beyrouth, au mois de novembre, la troisième session de la Conférence générale, sauf au cas où de graves obstacles s'y opposeraient ;
- (2) au cas où la Conférence générale extraordinaire considérerait que les événements politiques ou militaires en Moyen-Orient rendent impossible l'exécution de la décision prise à Mexico :
  - (a) soit la convocation de la troisième session de la Conférence générale à Genève en novembre 1948 ;
  - (b) soit la convocation de la troisième session de la Conférence générale à Paris en décembre 1948 et la présentation d'une proposition afin que cette session s'ajourne et poursuive ses travaux à Beyrouth à une date ultérieure".

Le Président ajoute quelques précisions sur la façon dont ce texte a été adopté. Le vote a eu lieu paragraphe par paragraphe. Le paragraphe II (1) a été adopté par 15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention. Le paragraphe II (2) a été adopté par 10 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention - l'opposition s'étant manifestée non sur le fond, mais sur une question d'interprétation, à savoir si un ordre de préférence serait donné à l'alinéa (a) ou à l'alinéa (b); en fin de compte, il a été décidé que le Conseil n'indiquerait aucun ordre de préférence. L'ensemble de la résolution a alors été mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Le Président précise en outre que le rapport prévu au paragraphe I sera préparé sous sa direction et en accord avec les membres du Conseil qui se trouveront à Paris, puis soumis à tous les membres du Conseil qui sont priés de remettre au plus tôt leurs commentaires à ce sujet.

Le Conseil a également décidé de soumettre à l'approbation de la session extraordinaire de la Conférence générale, prévue pour le 15 septembre, un amendement au Règlement intérieur autorisant le Conseil exécutif à changer le lieu et la date de la Conférence générale en cas d'urgence extrême; cette proposition avait déjà été soumise à la deuxième session de la Conférence générale à Mexico, mais elle n'avait pas fait l'objet d'un vote.

Reste enfin la question de l'ordre du jour provisoire pour la session extraordinaire de la Conférence générale : les points principaux ont déjà été donnés dans le télégramme adressé aux Etats Membres; il y aura lieu d'ajouter les points correspondants à la procédure classique d'une telle conférence (vérification des pouvoirs, etc...) et le Président pourra fort bien le faire au nom du Conseil, si celui-ci l'y autorise.

Le Professeur PHOTIADES se déclare d'accord, quitte à ce que le Conseil ratifie l'ordre du jour le 14 septembre, à la veille de la Conférence générale.

Le Dr El DIWANY précise que cet ordre du jour demeure d'ailleurs provisoire et que la Conférence peut toujours le modifier au début de sa session.

Après avoir consulté le Règlement intérieur, le PRESIDENT déclare qu'il est clair en effet que la Conférence est maîtresse de sa façon de procéder et qu'au début de sa session elle peut modifier l'ordre du jour qui lui est proposé.

#### Réunion du Comité du Programme

Le PRESIDENT annonce que le Comité du Programme du Conseil exécutif se réunira le 14 septembre à 10 heures.

#### Réunion du Conseil exécutif

Le PRESIDENT annonce que la dixième session du Conseil exécutif aura lieu le 14 septembre après-midi pour examiner les points 3 (d), 3 (e), 5, 7, 10 et 11 de l'ordre du jour de la présente session.

Réunion du Comité des Finances

Le **PRESIDENT** annonce que le Comité des Finances du Conseil exécutif se réunira le jour même à 15 heures pour examiner le point 4 de l'ordre du jour de la présente session du Conseil.

Déclaration de M. Birecki

Le **PRESIDENT** annonce que M. Birecki a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. **BIRECKI** rappelle qu'entre le 25 et le 28 août 1948 s'est produit en Pologne un événement de portée historique : des délégués de la vie culturelle et scientifique de 45 nations se sont réunis à Wroclaw pour le Congrès mondial des Intellectuels pour la Paix. Ce Congrès, qui n'avait rien de gouvernemental puisqu'il se plaçait sur le plan strictement non gouvernemental, a obtenu des résultats très importants :

- 1) La résolution suivante a été adoptée à une très forte majorité des participants :

"Nous, hommes de culture, de science et d'art de quarante-cinq pays réunis dans la ville polonaise de Wroclaw, nous nous adressons aux intellectuels du monde entier.

"Nous leur rappelons le danger mortel qui a récemment menacé la civilisation. Nous avons été témoins de la barbarie fasciste qui a détruit les monuments historiques et culturels, qui a persécuté et assassiné les intellectuels, qui a foulé au pied insolamment toutes les valeurs spirituelles et menacé les idées mêmes de conscience, de raison et de progrès.

"La civilisation humaine a été sauvée au prix de victimes innombrables et de sacrifices incalculables par l'immense tension des forces démocratiques, celles de l'Union Soviétique, des peuples de Grande-Bretagne et des Etats-Unis et par l'héroïque mouvement de résistance dans les pays dominés par le fascisme.

"Or, voici qu'en Amérique et en Europe, contre le désir et la volonté des peuples du monde, un petit groupe d'hommes avides d'argent, qui ont hérité du fascisme ses thèses de suprématie raciale et de négation du progrès, ont fait leur sa tendance à résoudre tous les problèmes par la force des armes et fait un nouvel attentat contre le patrimoine spirituel des peuples.

"Les civilisations des pays d'Europe qui ont fourni d'immenses contributions à la civilisation de l'humanité tout entière, risquent de perdre leur visage national.

"Dans certains pays tels que la Grèce, l'Espagne et les pays de l'Amérique latine, les adversaires du progrès conservent et vont jusqu'à allumer les foyers du fascisme.

"Contre la raison et la conscience se poursuit et s'aggrave l'oppression d'individus et de peuples entiers que leurs maîtres appellent indigènes.

"Les gens qui ont adopté les méthodes du fascisme pratiquent dans leur propre pays une discrimination raciale et persécutent les savants et les artistes.

"Les découvertes scientifiques susceptibles de servir à l'amélioration du sort de l'humanité sont destinées à la production secrète des moyens de destruction. Ainsi la grande mission de la science est-elle discréditée et dépréciée.

"L'art et le verbe, là où règnent les hommes dont nous parlons, ne servent pas à éclairer et à rapprocher les peuples, mais à exciter les passions viles, la haine de l'homme et à préparer la guerre.

"Croyant fermement à la nécessité d'un développement et d'une diffusion libre, dans tous les pays, des conquêtes de la culture progressive pour

la paix, le progrès et l'avenir de l'humanité, nous protestons contre toute limitation de cette liberté et soulignons la nécessité d'une compréhension mutuelle entre cultures et peuples dans l'intérêt de la civilisation et de la paix.

"Reconnaissant que la science contemporaine a libéré d'immenses forces nouvelles qui seront inévitablement utilisées par l'humanité pour le bien ou pour le mal, ce Congrès proteste contre l'utilisation de la science en vue de la destruction. Il appelle à déployer tous les efforts pour la plus large circulation des données de la science et pour qu'elle soit appliquée à réduire rapidement la pauvreté, l'ignorance, la maladie et la misère qui affectent la majorité du genre humain.

"Il appelle aussi à faire réduire les limitations opposées à la libre circulation des personnes qui servent la cause de la paix et du progrès, et celles opposées à la publication et à la diffusion des livres, des résultats scientifiques et de toutes les conquêtes scientifiques et culturelles qui servent la même cause.

"Les peuples du monde ne veulent pas la guerre et ils sont assez forts pour protéger la paix et la civilisation contre les attentats d'un nouveau fascisme.

"Intellectuels du monde !

"Une grande responsabilité pèse sur nous vis-à-vis des peuples de l'humanité et de l'histoire.

"Nous élevons la voix en faveur de la paix, du libre développement culturel des peuples, de leur indépendance nationale et de leur étroite coopération.

"Nous appelons tous les intellectuels de tous les pays à discuter les propositions suivantes : organiser dans tous les pays des congrès nationaux



des hommes de culture pour la défense de la paix.

"Créer dans tous les pays des comités nationaux pour la défense de la paix.

"Raffermir les liaisons internationales entre les intellectuels de tous les pays pour servir la paix".

- 2) Il a été créé un Comité permanent des intellectuels comprenant de nombreuses personnalités et dont le siège sera à Paris.

L'atmosphère générale du Congrès a été bien rendue par le journal "Combat" qui, dans son numéro du 31 août, déclarait :

"Après un jour et demi de laborieuses discussions, la commission des huit nations chargée d'élaborer la résolution finale a proposé un texte qui a été voté à une énorme majorité, puisqu'il a été adopté par 371 voix contre 13. Les résultats du vote des Quatre Grands : unanimité chez les Français et les Russes; 23 voix contre 7 chez les Américains; 25 voix contre 4 chez les Anglais, ont été accueillis par des ovations folles. Ehrenbourg serrait avec effusion les mains des Américains".

L'Unesco n'a pas été représentée au Congrès de Wrocław, puisque celui-ci se plaçait sur le plan non gouvernemental. Cependant, le Secrétariat polonais avait tenu à inviter le Dr Julian Huxley, à titre privé; il n'y a eu aucune confusion sur ce point et l'Unesco n'était nullement impliquée dans le Congrès de Wrocław. Or, il se trouve qu'à son retour à Paris, le Dr Huxley a cru devoir adresser à la presse un communiqué relatif à ce Congrès; il en est résulté une certaine confusion, certains journaux allant jusqu'à titrer en première page : "Le Dr Huxley, Président de l'Unesco, dénonce les méthodes totalitaires du "Congrès des Intellectuels pour la Paix", ou encore "Huxley attacks "Intellectuals" as Anti-West : Unesco Chief declares Wrocław talks were political and marxist". C'est en raison de la confusion qu'il a suscitée dans l'esprit de bien des gens que

M. Birecki se permet de prendre à partie le communiqué de presse du Dr Huxley.

Dans ce communiqué, il est dit qu' "il n'y a pas eu de véritables discussions"; or, l'allégation se trouve démentie par l'article déjà cité de "Combat". Le Dr Huxley lui-même est intervenu à plusieurs reprises, notamment le 26 et le 27 août; il a déposé un texte qui ne diffère pas tellement du texte qui a été finalement adopté; son texte sur les peuples "indigènes" a également été adopté; or, de cela il n'est nulle mention dans le communiqué du Dr Huxley. En fait, le Congrès de Wroclaw a permis la libre discussion et le texte final lui-même a été un texte de compromis, un texte de synthèse; d'où l'étonnement de M. Birecki lorsqu'il voit le Dr Huxley déclarer qu'il n'y a pas eu de libre discussion. Le Dr Huxley a présidé certaines séances, il a donc pu montrer ce qu'il entend par liberté de la discussion.

Quant aux "méthodes totalitaires" dont il a été parlé, M. Birecki ignore à quelles pressions ont obéi les délégués qui ont fait des déclarations tendancieuses à leur retour; mais il doit à la vérité de déclarer que la seule "force" à laquelle on ait eu recours à Wroclaw a été la force de la parole et la force de la persuasion.

Le Dr Huxley termine sa déclaration à la presse par ces mots : "Ce rassemblement de savants, d'écrivains et d'artistes de nombreuses nationalités différentes, pouvait permettre de réconcilier ce qu'en gros nous pouvons appeler les points de vue occidental et oriental. Je ne puis que regretter que cette chance n'ait pas été saisie". M. Birecki affirme qu'à ce Congrès personne n'avait la notion d'une division entre l'Ouest et l'Est, que ce Congrès a même été un défi à cette notion. Qui représentait le monde occidental ? Qui représentait le monde oriental ? Les Français qui ont adopté à l'unanimité la proclamation déjà citée ? Les Russes qui ont adopté à l'unanimité la même proclamation ? Les délégués pris séparément ? Cette partie de la délégation britannique qui a adopté la proclamation ? M. Birecki s'y perd

complètement, car il est sûr qu'il n'y a eu aucune division entre l'Est et l'Ouest; il y a eu liberté de discussion; il y a eu un langage commun qui, malgré les différences d'écoles philosophiques, a été le langage de l'humanité, ce qui n'a rien à voir avec la volonté de diviser le monde et encore moins le monde intellectuel. Le Congrès a lancé un appel aux intellectuels du monde entier les invitant à défendre la paix; cet appel historique sera entendu, il sera suivi.

Le Professeur PHOTIADES déclare le grand intérêt et même la sympathie qu'il éprouve pour la déclaration de M. Birecki.

Il ne s'arrêtera pas sur un texte de proclamation mis au point par des personnes privées réunies en tel ou tel lieu et sur la teneur duquel une organisation intergouvernementale comme l'Unesco ne saurait se prononcer. Il estime que ni l'Unesco ni son Conseil exécutif n'ont à prendre acte de cette proclamation car, si demain d'autres personnes privées mettaient au point un texte contraire, il leur faudrait également prendre acte; en tout état de cause, et de par son Acte constitutif, l'Unesco ne saurait le faire.

Par contre, il importe de préciser que les déclarations du Dr Huxley ont été faites par lui en tant que personne privée et non en tant que Directeur général de l'Unesco.

Le DIRECTEUR GENERAL remercie M. Birecki de son intervention, car elle lui donne l'occasion de dissiper un malentendu regrettable. C'est d'ailleurs en raison de ce malentendu que le Dr Huxley a fait sa déclaration à la presse.

Lorsqu'il eût reçu l'invitation des organisateurs du Congrès de Wrocław, le Dr Huxley avait tenu à éviter toute méprise sur le caractère de cette invitation qui était faite au Dr Huxley et non au Directeur général de l'Unesco. De plus, le Dr Huxley avait tenu à demander en particulier l'avis du Conseil

exécutif et celui-ci lui avait laissé le soin de prendre une décision. Enfin, en prenant place le second jour au fauteuil présidentiel, le Dr Huxley avait à nouveau insisté sur le fait qu'il assistait au Congrès en tant que personne privée et non en tant que représentant de l'Unesco. Ce n'est que parce qu'un malentendu subsistait que le Dr Huxley a jugé utile et même indispensable de faire une déclaration personnelle à la presse.

Ceci dit, le Dr Huxley tient à souligner l'accueil extraordinaire qu'il a reçu en Pologne et l'occasion qui lui a été offerte non seulement de constater l'enthousiasme et l'ardeur que met la Pologne à sa reconstruction, mais aussi d'établir de nouveaux contacts et de tirer de précieuses leçons.

Pour en venir au point précis soulevé par M. Birecki, le Directeur général estime qu'il n'est aucun pays au monde où celui qui donne un communiqué ou un article à la presse puisse garantir la façon dont ses déclarations seront titrées dans les journaux; c'est ainsi que les expressions "Anti-West" et "totalitarian methods" ne sont pas de la plume du Dr Huxley.

Par ailleurs, il est clair que le Dr Huxley se devait de dire qu'au Congrès la discussion avait pris une tournure nettement politique, puisqu'il y fut fréquemment question de l'Union occidentale, du Plan Marshall, etc... Mais le Dr Huxley n'a jamais déclaré que la "libre discussion" fût absente du Congrès; il s'est borné à dire "qu'il n'y a pas eu de véritables discussions", car, - en dehors du Comité de Rédaction - il n'y a eu que des prises de position catégoriques, des attaques caractérisées entre les pays de l'Ouest, ce qui inévitablement a amené des contre-attaques; à aucun moment, il n'y a eu de discussion à proprement parler. Le Dr Huxley regrette de ne pouvoir souscrire à l'affirmation de M. Birecki selon laquelle il n'y aurait eu aucun esprit de division; lorsque M. Fedeev prit la présidence de la première séance, ce fut pour se livrer à une

violente attaque contre T.S. Eliot, et le moins qu'on puisse dire de cette attaque, c'est qu'elle n'a guère contribué à renforcer l'unité culturelle entre l'Ouest et l'Est.

Pour ce qui est de la résolution dont a parlé M. Birecki, le Dr Huxley tient à préciser qu'il a soumis à une assemblée quelque peu clairsemée, un projet qu'il avait esquissé en collaboration avec un membre du Comité de Rédaction et quelques amis; mais ce projet a été amplifié à la suite de suggestions présentées par diverses personnalités, notamment françaises et russes, de sorte que le texte définitif était une résolution composite qui ne gardait que quelques éléments du texte primitivement proposé.

Ce que le Dr Huxley reproche à la résolution définitive, c'est ce qu'il y manquait, c'est que ni dans le texte lui-même, ni au cours de la discussion, il n'a été question d'une coopération avec les Nations Unies, avec l'Unesco ou avec les autres Institutions spécialisées.

La leçon à tirer de ce Congrès, c'est la leçon qu'avait déjà fournie la première Conférence générale, la leçon que rappelait M. Jacques Maritain en ouvrant la deuxième session de la Conférence générale : si l'on veut obtenir la coopération internationale pour la paix, il ne faut pas essayer de discuter les idéologies, ni formuler des résolutions à allure de proclamation; mieux vaut se concentrer sur des projets définis, sur certains secteurs dans lesquels on est décidé à travailler. Et, à ce propos, le Dr Huxley - en tant que Directeur général - se plaît à rendre hommage à la Pologne dont le dévouement à l'Unesco a permis la discussion et la mise en oeuvre de l'ensemble du programme de l'Organisation, contribuant ainsi à jeter les bases de la véritable coopération entre les cultures occidentale et orientale. Car, en homme de science qu'il est, le Directeur général ne peut que constater l'existence actuelle entre l'Ouest et l'Est d'une opposition qui se manifeste jusque dans le domaine culturel; l'Unesco

a déjà trouvé de nombreux moyens pour renforcer la compréhension entre l'Ouest et l'Est, et le Directeur général est sûr que la collaboration instituée jusqu'ici ne manquera pas d'être poursuivie.

Le Professeur VERNIERS propose qu'après avoir entendu la déclaration de M. Birecki et celle du Directeur général, le Conseil exécutif constate que la participation du Dr Huxley au Congrès de Wrocław s'est faite à titre privé et qu'elle n'engage en rien l'Unesco.

Le PRESIDENT déclare que c'est chose faite et qu'il n'est pas besoin de prendre de décision à ce sujet, l'inscription au procès-verbal constituant un témoignage suffisant.

#### Prochaines réunions du Conseil exécutif

Le PRESIDENT rappelle que le Conseil exécutif se réunira à nouveau le 14 septembre après-midi et il propose que d'ici là le Président examine, avec l'aide du Secrétariat, s'il devra y avoir réunion du Conseil après la session extraordinaire de la Conférence générale prévue pour les 15 et 16 septembre 1948.

Adopté

(La séance est levée à 13 h. 20)